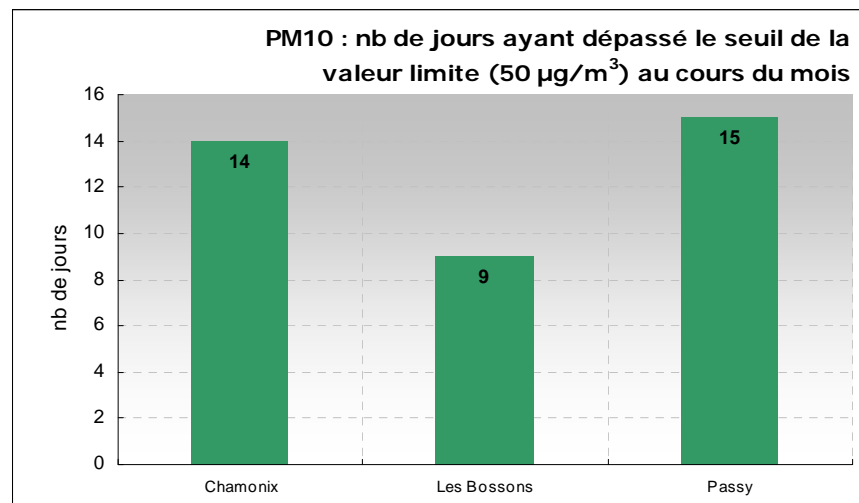
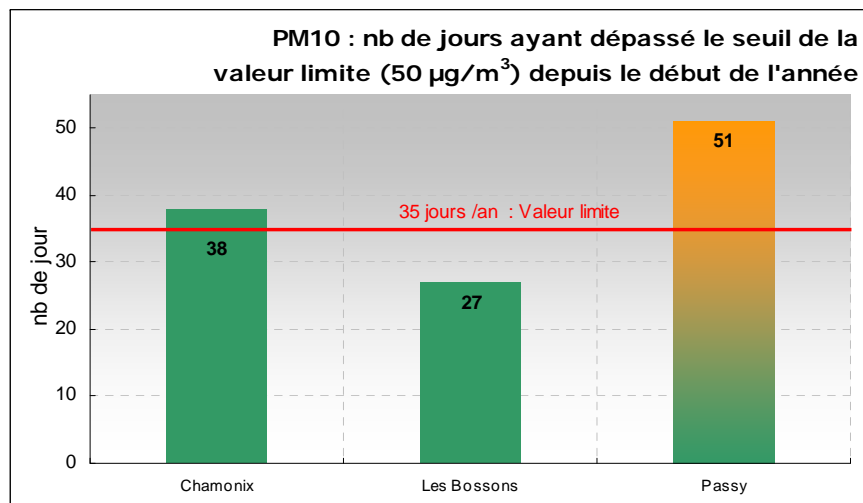
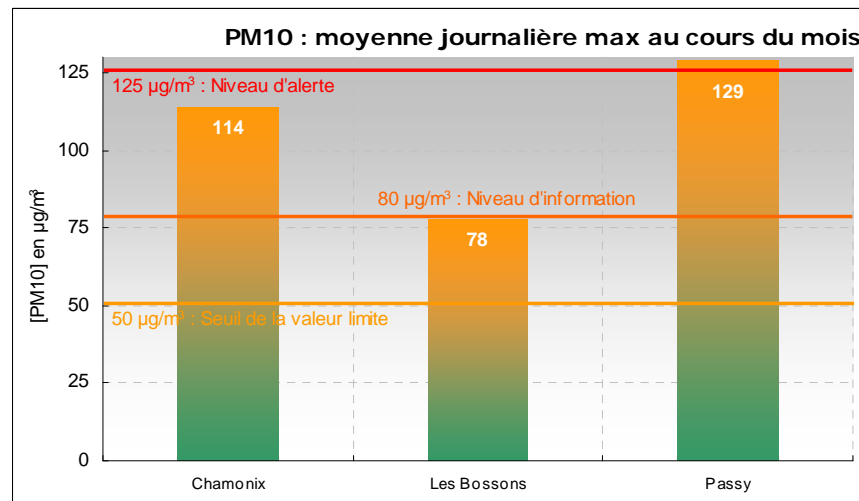
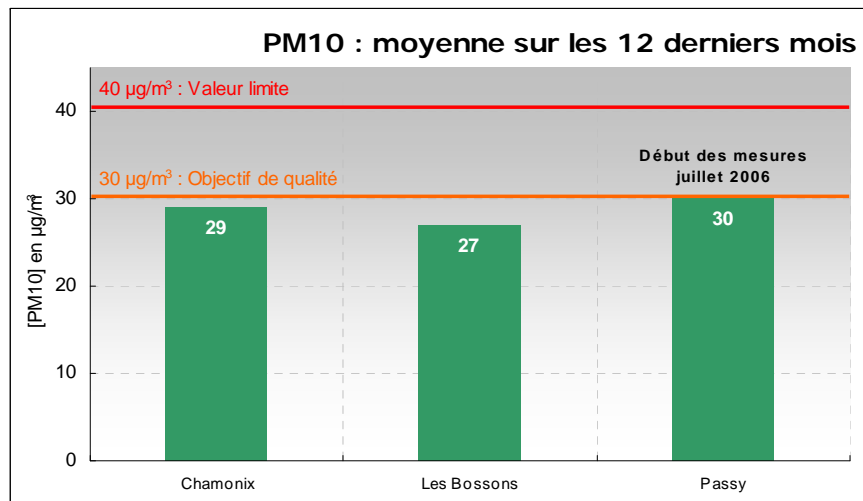




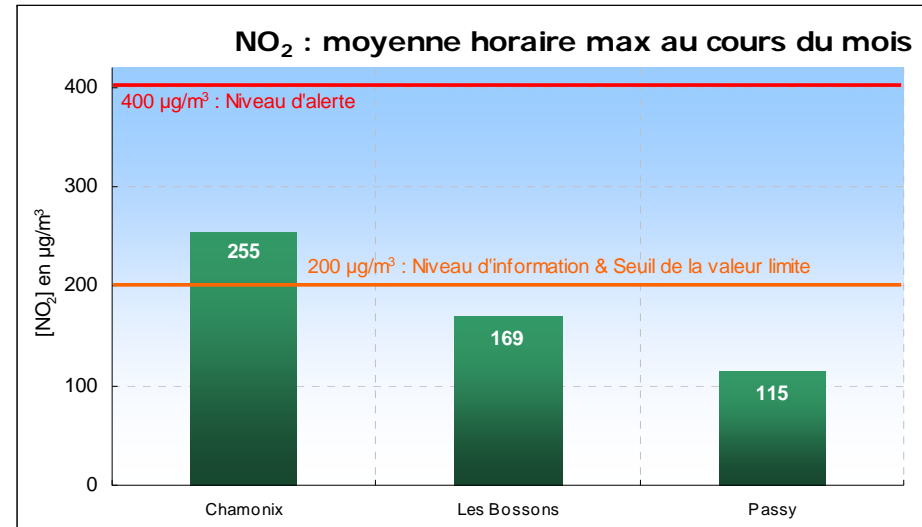
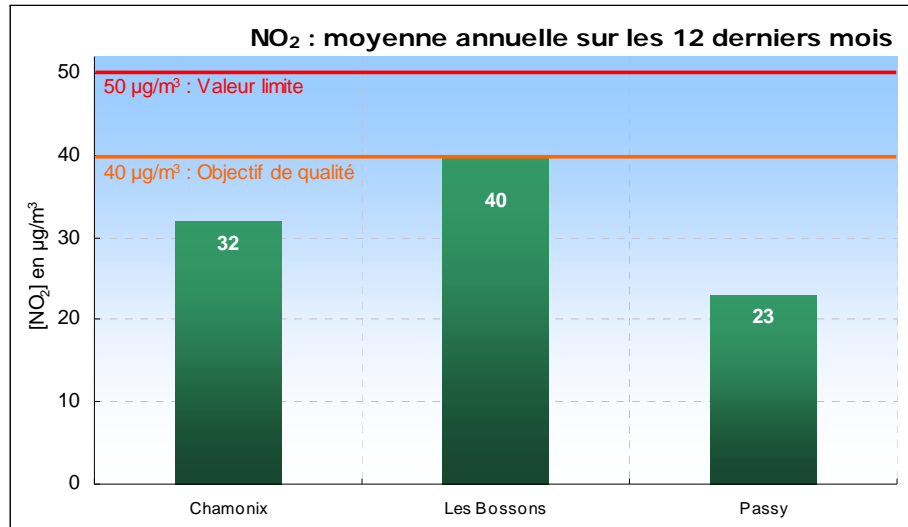
Bilan mensuel de la qualité de l'air En Pays du Mont-Blanc

décembre
2007

Poussières en suspension (PM10)



Dioxyde d'azote (NO₂)



Commentaire

Le mois de décembre a été marqué par des concentrations élevées en polluants primaires et plus particulièrement au cours de la seconde quinzaine du mois. Des inversions de températures très marquées et persistantes dans les vallées ont amené des dépassements du niveau d'information et de recommandations et même du niveau d'alerte dans la vallée de l'Arve et sur l'agglomération de Cluses/Sallanches. De ce fait, des mesures d'urgence, notamment la réduction de la vitesse, ont été mises en œuvre du 21 au 30 décembre afin de limiter l'ampleur de l'épisode de pollution.

En moyenne sur l'année, l'objectif de qualité n'est pas respecté pour les poussières en suspension sur Cluses/Sallanches, ni pour le dioxyde d'azote sur les Bossons. La valeur limite pour les particules n'est pas respectée ni sur Cluses/Sallanches ni sur Chamonix-Mont-Blanc. L'augmentation des concentrations sur l'année 2007 est en partie liée au changement de la méthode métrologique au niveau national, afin de répondre aux préconisations européennes.